

Etablissement	Académie de Paris Service de l'Ecole inclusive Circonscription ASH2
Discipline de poste concernée	1 ^{er} ou 2 nd degré (toutes disciplines) Titulaire du Cappei ou de la certification équivalente
Intitulé du poste	Conseiller pédagogique 1 ^{er} et 2 nd degré
Mission particulière demandée au titulaire du poste	Accompagner les équipes, former les enseignants à la mise en œuvre de la personnalisation des parcours pour les élèves à besoins éducatifs particuliers
Création du poste	Poste existant
Nombre d'heures de spécialité	Ce poste n'étant pas devant élèves, les horaires sont ceux applicables aux personnels administratifs de la fonction publique (1 607 heures annuelles).

Activités	Compétences spécifiques	
	Connaissances particulières	Capacités
Contribuer à la mise en œuvre de la politique éducative dans le cadre de la personnalisation des parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des programmes des 1^{er} et 2nd degrés (collège) • Connaissance de l'organisation du 1^{er} degré (écoles, IEN) et du 2nd degré (EPLE), connaissance des principales caractéristiques des établissements sanitaires et médico-sociaux • Connaissance des dispositifs de scolarisation et des procédures d'orientation en vigueur dans l'académie (notamment à l'issue du collège) • Connaissance actualisée de la réglementation en vigueur sur l'Ecole inclusive • Connaissance des principales modalités d'adaptation des situations et aussi des supports de communication et d'apprentissage en fonction des situations de handicap • Connaissances des modalités d'évaluation et de certification à l'école et au collège et de leurs adaptations dans le cadre du contrôle continu et des examens 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à s'inscrire relationnellement et fonctionnellement dans une équipe intercatégorielle (personnels enseignants, personnels administratifs, personnels d'encadrement) • Capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit en respectant le cadre institutionnel et les fonctions des interlocuteurs (parents, associations, enseignants, chefs d'établissement) • Capacité à conduire un projet, à suivre un dossier, à en rendre compte et proposer des améliorations ou des solutions • Capacité à traiter l'information, à la hiérarchiser dans le cadre de ses responsabilités et des priorités académiques, à la transmettre ou la ré-adresser aux personnes ressources, à répondre aux demandes adressées au service public (Charte Marianne) • Capacité à utiliser l'outil informatique (courrier électronique, Internet, traitement de texte, tableur) et à faire évoluer ses compétences en fonction des enjeux et des technologies.
Proposer, organiser des	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances liées à 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à s'inscrire dans

<p>formations et les conduire, animer des groupes de travail, Créer des espaces et des outils de formation. Proposer et contractualiser des accompagnements d'équipes et de personnels enseignants</p>	<p>l'identification des besoins de formation, à la contractualisation des objectifs, à la mobilisation des modalités et ressources (y compris numériques), à l'évaluation des actions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des outils théoriques et des pratiques professionnelles adaptables dans la classe ou le dispositif (classe ordinaire, Ulis ou Segpa), au sein d'une équipe ou d'un établissement 	<p>un réseau de formateurs du 1^{er} et/ou du 2nd degré (circonscriptions, DAFOR, ESPE, INSHEA), et éventuellement dans un cadre interacadémique (repérage d'outils, de bonnes pratiques, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à repérer les enseignants et personnels d'encadrement pouvant jouer un rôle de relais de l'information, de tuteur pour accueillir et accompagner un professeur débutant dans les missions de l'ASH
--	---	--